

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT PARTICULIERS

Concernant l'accès aux activités d'enseignement et d'évaluation en faveur d'étudiants en situation de besoins spécifiques¹

L'étudiant qui souhaite la mise en place d'aménagements de son cursus en fait la demande écrite auprès du service d'accueil et d'accompagnement, représenté par Nadia Muller, assistante sociale au service social étudiants : nadia.muller@ichec.be.

La demande sera introduite exclusivement auprès de ce service au plus tard le 26 octobre pour le 1er quadrimestre et le 15 mars pour le 2ème quadrimestre, au moyen d'un formulaire accessible au bureau des inscriptions, au service d'accueil et d'accompagnement (Mme Muller – service social).

Après réception du formulaire dûment complété et **à la seule condition de la réception de ce formulaire**, la demande d'aménagement et d'accompagnement sera examinée. L'étudiant sera ensuite invité par la coordination d'année à une rencontre pour envisager concrètement les aménagements possibles et raisonnables afin de pouvoir suivre ou poursuivre le programme choisi et atteindre les objectifs de la formation sans privilège ni discrimination.

1. Informations générales concernant l'étudiant

Nom, prénom :

Date de naissance :

GSM :

Adresse mail :

Adresse :

¹ Sont concernés par ce formulaire de demande :

- Les étudiants qui présentent une déficience avérée, un trouble spécifique d'apprentissage ou une maladie invalidante dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à la pleine et effective participation à sa vie académique sur la base de l'égalité avec les autres.
- Les étudiants qui disposent d'une décision leur accordant une intervention notifiée par un organisme public chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap (AWIPH, SPF, PHARE, MDPH (France))
- Les étudiants sportifs ou artistes de haut niveau en possession de documents attestant de leur situation.

2. Informations sur l'orientation envisagée ou suivie :

- Bachelier en gestion de l'entreprise : B1 – Bloc 2 – Bloc 3
- Bachelier ingénieur commercial : B1 – Bloc 2 – Bloc 3
- Master en gestion de l'entreprise : M1 – M2
- Master en gestion de l'entreprise Double diplôme
- Master en gestion de l'entreprise tri-diplôme
- Master en sciences commerciales : M1
- Master in Management Sciences
- Master in Business and Management M1 – M2
- Master en Business Analyst

3. Aménagements et modalités d'accompagnement souhaités en vue de franchir les barrières matérielles, pédagogiques, culturelles, sociales et psychologiques rencontrées à l'accès aux études, au cours des études et à l'insertion socioprofessionnelle

Aménagements souhaités:

Accompagnements souhaités:

La collaboration avec un étudiant « accompagnateur » est-elle souhaitée ? Si oui, décrire son rôle

La collaboration avec un personnel d'accompagnement est-elle souhaitée ? Si oui, décrire son rôle

4. Besoins spécifiques à l'origine de la demande

Sans être tenu de nommer le diagnostic qui le conduit à compléter cette demande, l'étudiant évoque ici les conséquences concrètes sur sa vie quotidienne.

Besoins spécifiques/profil spécifique et les conséquences sur le quotidien à décrire :

Nom de l'organisme agréé, du spécialiste ou de l'équipe pluridisciplinaire attestant du besoin ou de la situation spécifique (des documents probants récents² pourront être sollicités par les autorités académiques) :

Ressources matérielles, points d'appui personnels à décrire éventuellement :

Certifié sincère,

Date et signature de l'étudiant demandeur

² Il s'agit de :

1° soit la décision d'un organisme public chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap (AWIPH, SPF, PHARE)

2° soit un rapport circonstancié au niveau de l'autonomie du demandeur au sein de l'établissement d'enseignement supérieur établi par un spécialiste dans le domaine médical ou par une équipe pluridisciplinaire datant de moins d'un an au moment de la demande. En cas de changement d'établissement d'enseignement supérieur en cours d'année académique, les documents visés 1° et 2° restent valables et sont transmis au nouvel établissement d'enseignement supérieur à sa demande.

Cadre réservé à l'institution

Le Service d'accueil et d'accompagnement a procédé à l'analyse de la demande de l'étudiant :

Nom :

Prénom :

Matricule

Et a décidé de

- Ne pas lui accorder d'aménagements spécifiques
- Lui accorder les aménagements suivants :

Date et signature :